



PARC EOLIEN DE CHAMP SERPETTE

Communes de Punchy, Fonches-Fonchette,
Hattencourt et Liancourt-Fosse (80)

6 – DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME



PARC EOLIEN de CHAMP SERPETTE
Groupe VALECO

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1. NOTICE DESCRIPTIVE	4
1.1. Etat initial du terrain et de ses abords	4
1.2. Partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement	5
2. PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS	6
3. PLAN DES FAÇADES ET DES TOITURES	15
4. PLAN EN COUPE	19
5. DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET	21
5.1. Simulation parc éolien	21
5.2. Simulation postes de livraison	22
6. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE	23
7. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN	24

1. NOTICE DESCRIPTIVE

1.1. ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

L'aire d'étude immédiate occupe un vaste territoire agricole du Santerre. Son emprise est de forme oblongue, de 5km de long et de 1,5km dans les parties les plus larges. Elle est orientée nord-sud et s'appuie à l'ouest sur le tracé rectiligne de l'A1 et de celui de la ligne TGV Nord-Europe.

A l'est, elle est limitée par les voies de circulation secondaires et de desserte des bourgs proches (Liancourt-Fosse, Fonches-Fonchette, Punchy), au basculement du plateau vers la vallée de l'Ingon.

Bien que ce paysage soit typiquement celui du Santerre : de vastes parcelles agricoles qui s'étendent à perte de vue, limitées ou ponctuées parfois par quelques petites masses boisées ; l'aire d'étude immédiate compte quelques caractéristiques spécifiques, en particulier plusieurs repères visuels verticaux ou horizontaux.



Parcelles agricoles accueillant le projet



Route D161 qui traverse le site

Il ressort que l'aire d'étude immédiate suit une ligne forte du paysage orientée nord-sud, sur une partie du plateau en limite de la vallée de l'Ingon, également soulignée par le fuseau A1/ligne TGV Nord-Europe, une ligne électrique, un alignement de peupliers le long de la D1017, des projets de parcs éoliens dont les PC ont été accordés.



La zone d'étude s'appuie à l'ouest sur le tracé de l'autoroute A1 (et de la ligne TGV Nord-Europe) sur près de 5km.

1.2. PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Le projet de parc éolien de Champ Serpette est localisé sur les communes de Punchy, Fonches-Fonchette, Hattencourt et Liancourt-Fosse.

Il sera constitué de 8 éoliennes et de 2 postes de livraison. Les éoliennes seront implantées selon une ligne d'axe Nord/Sud, le long de l'autoroute A1 et de la Ligne à Grande Vitesse.

Chaque éolienne aura une puissance nominale de 3 MW et produira en une année environ 62 400 000 kWh en moyenne, soit l'équivalent de la consommation de 51 485 personnes, chauffage compris.

Les éoliennes envisagées sont constituées d'un rotor de 117 m de diamètre, positionné au bout d'un mât de 91.5m (soit une hauteur mât + pale à la verticale de 150 m).

L'électricité produite par les éoliennes sera acheminée via des câbles souterrains enfouis sous les pistes existantes jusqu'à un poste de livraison contenant les cellules électriques de protection, comptage et couplage au réseau public. Le raccordement au réseau sera lui aussi réalisé en souterrain depuis ce poste de livraison jusqu'à un poste source choisi par le gestionnaire du réseau (ERDF).

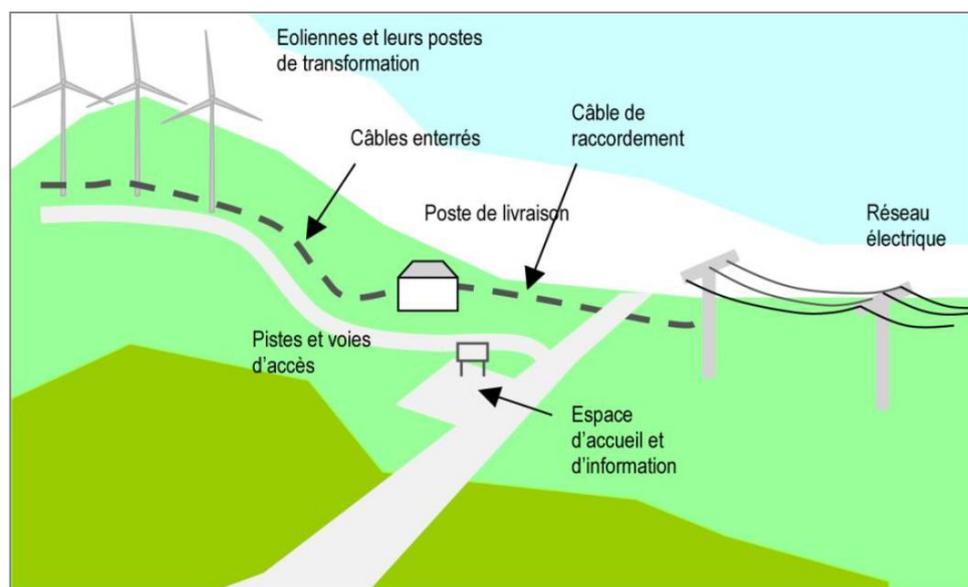
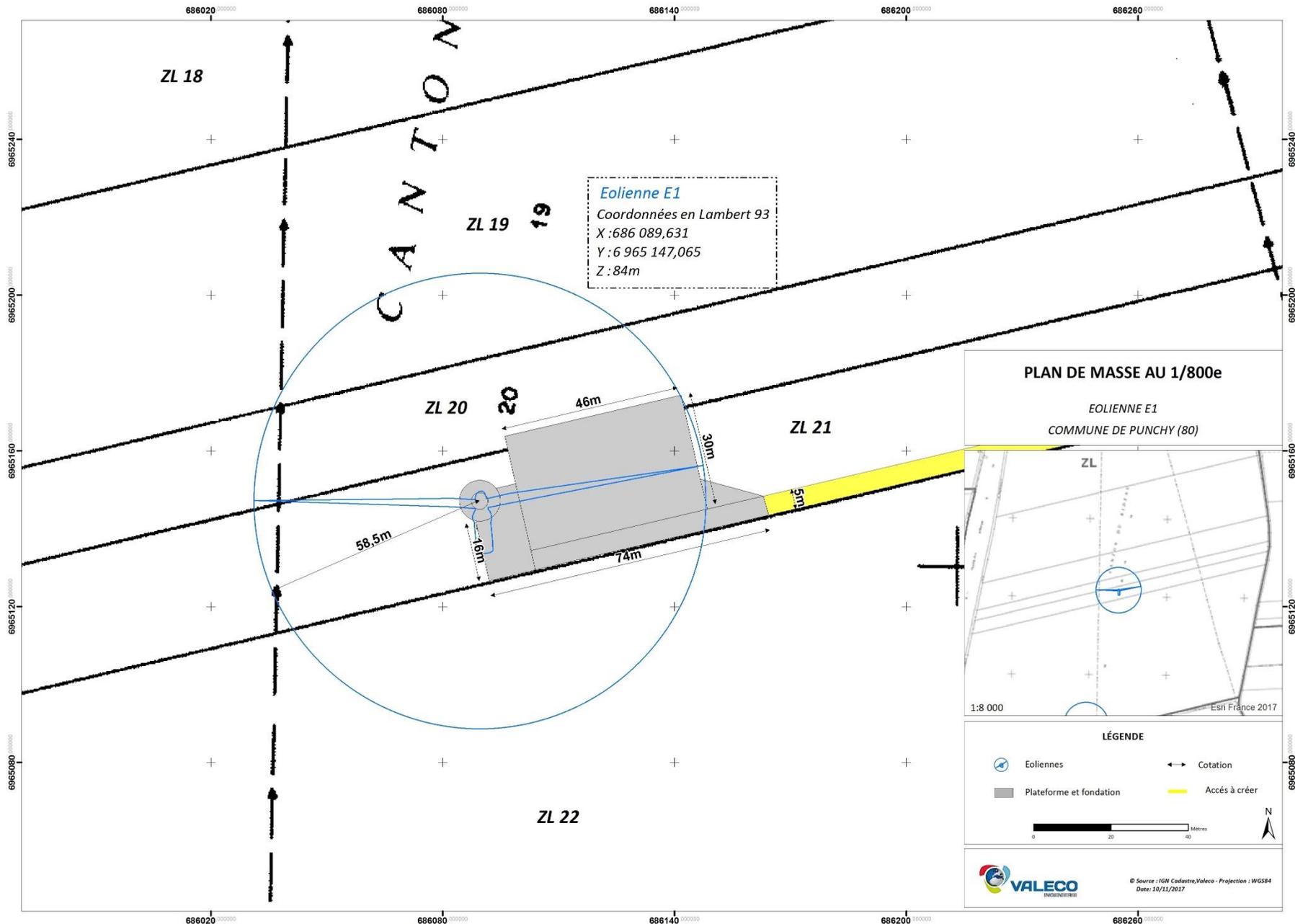
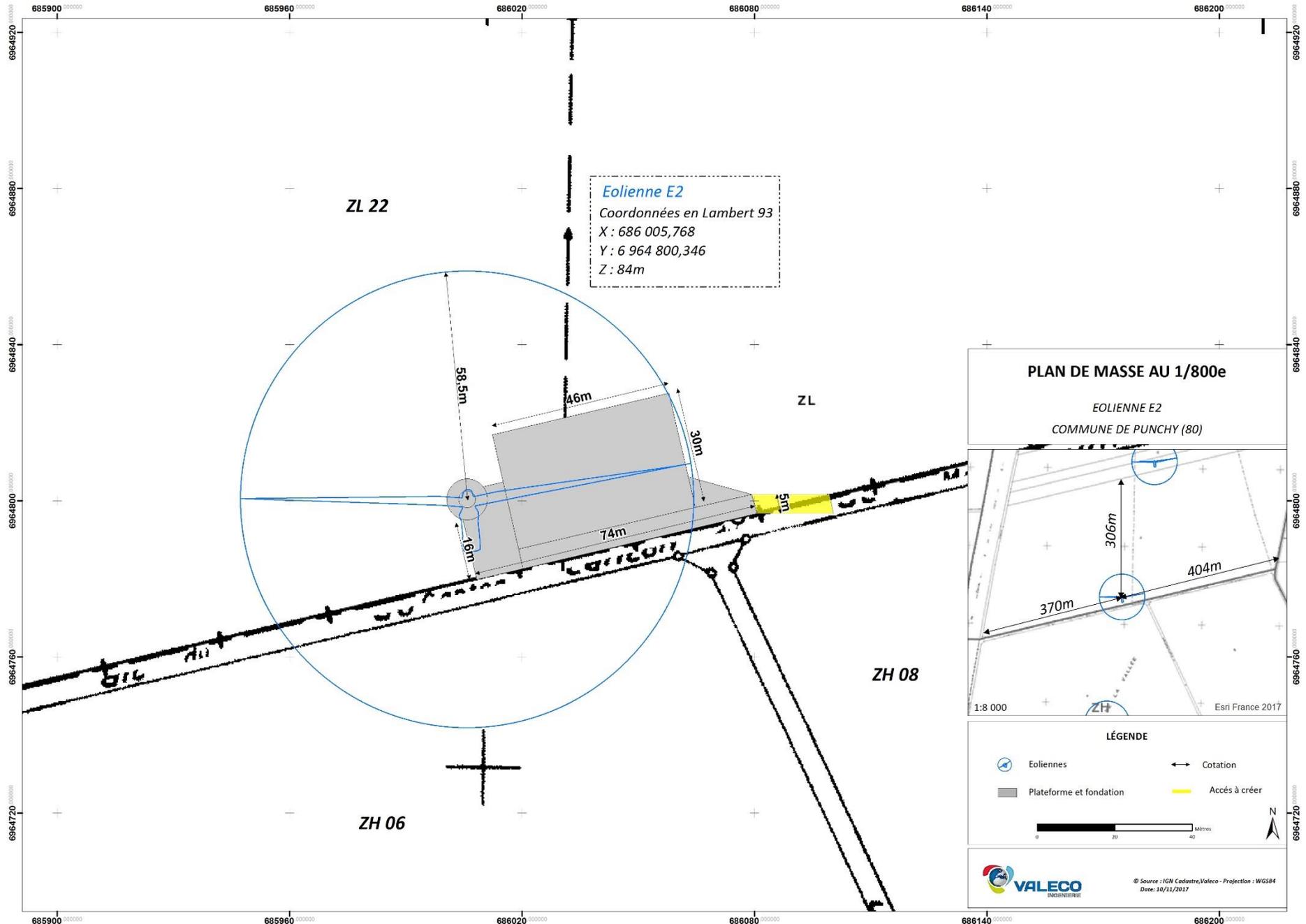
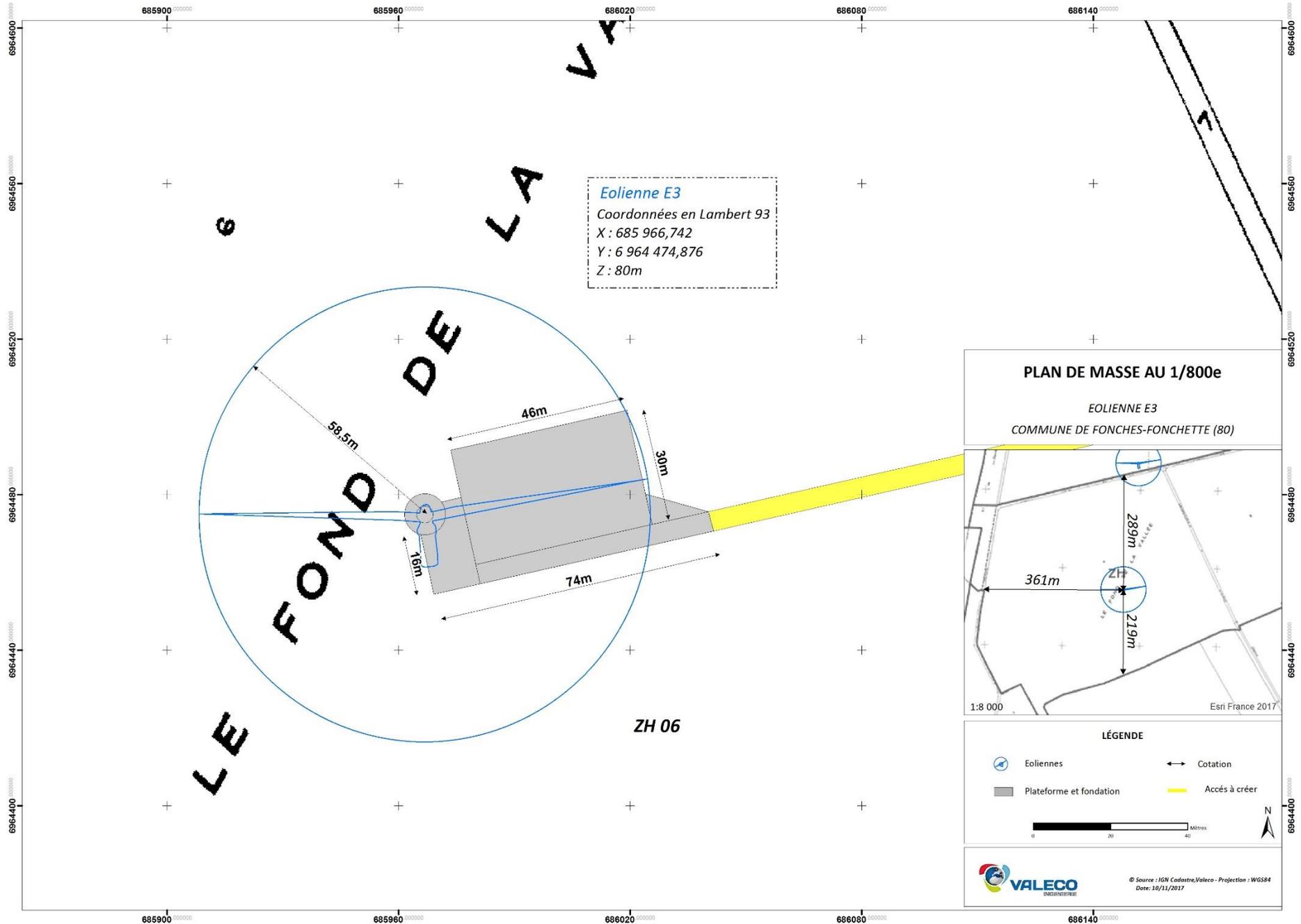


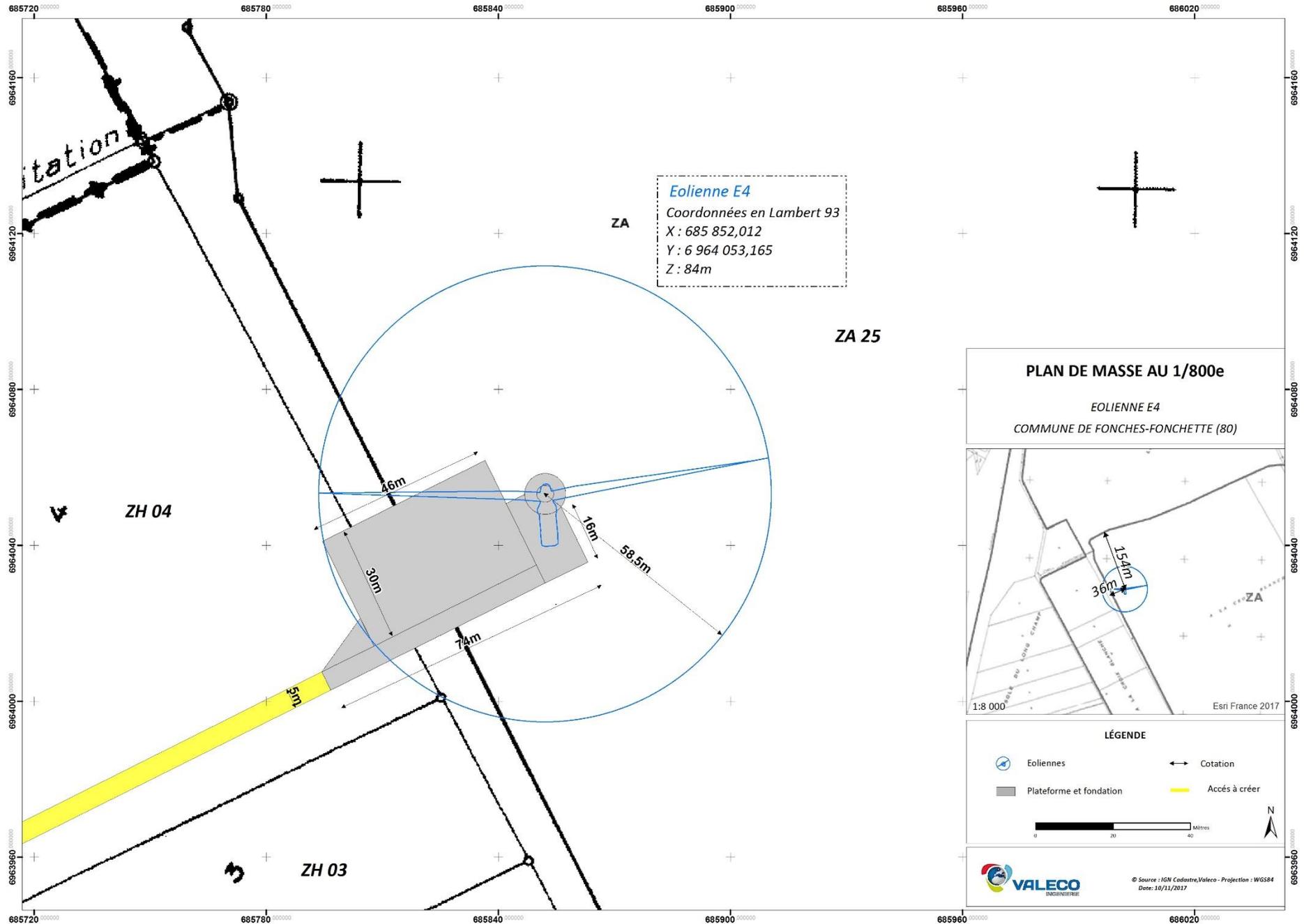
Schéma électrique d'un parc éolien

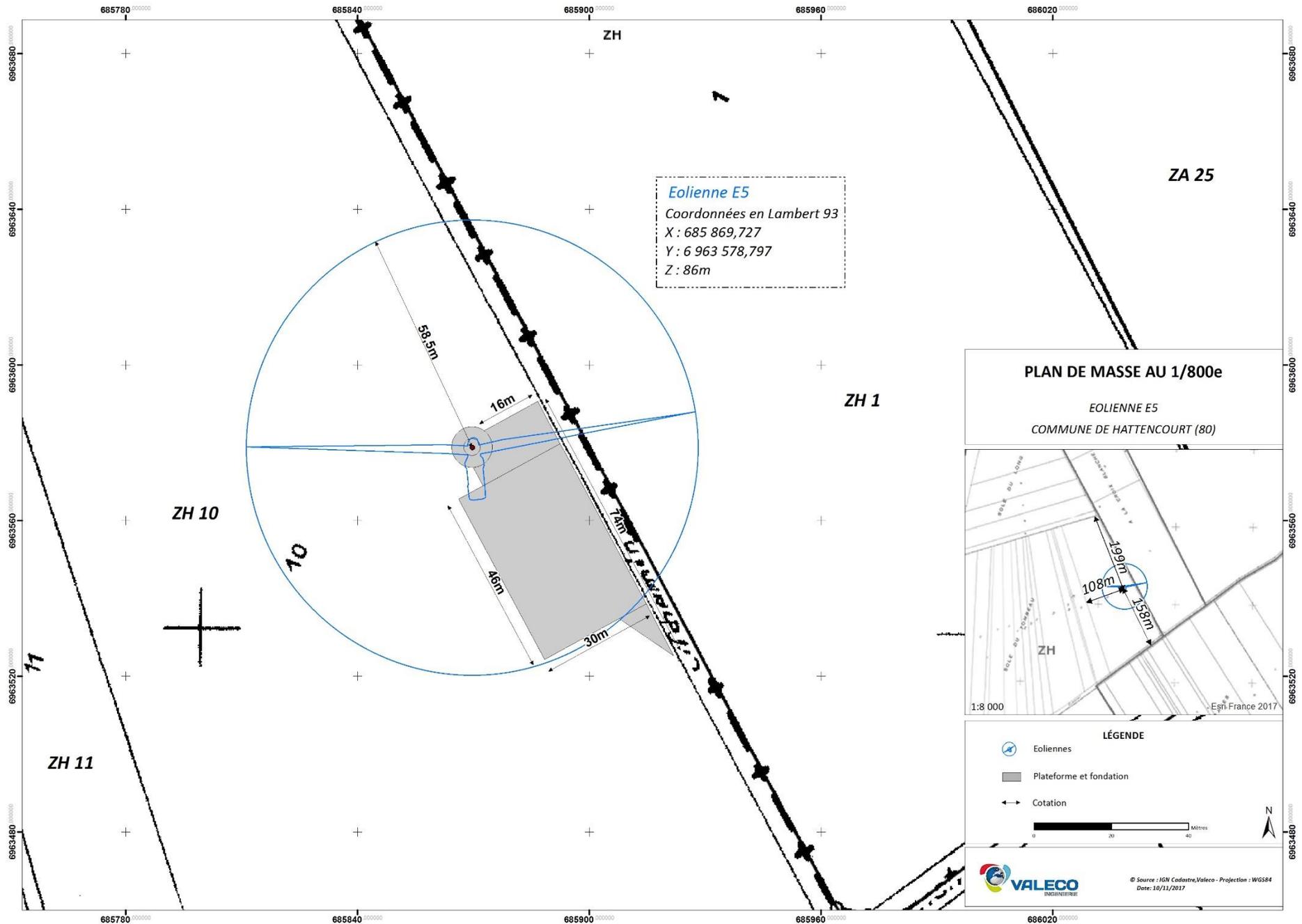
2. PLAN DE MASSE DES CONSTRUCTIONS

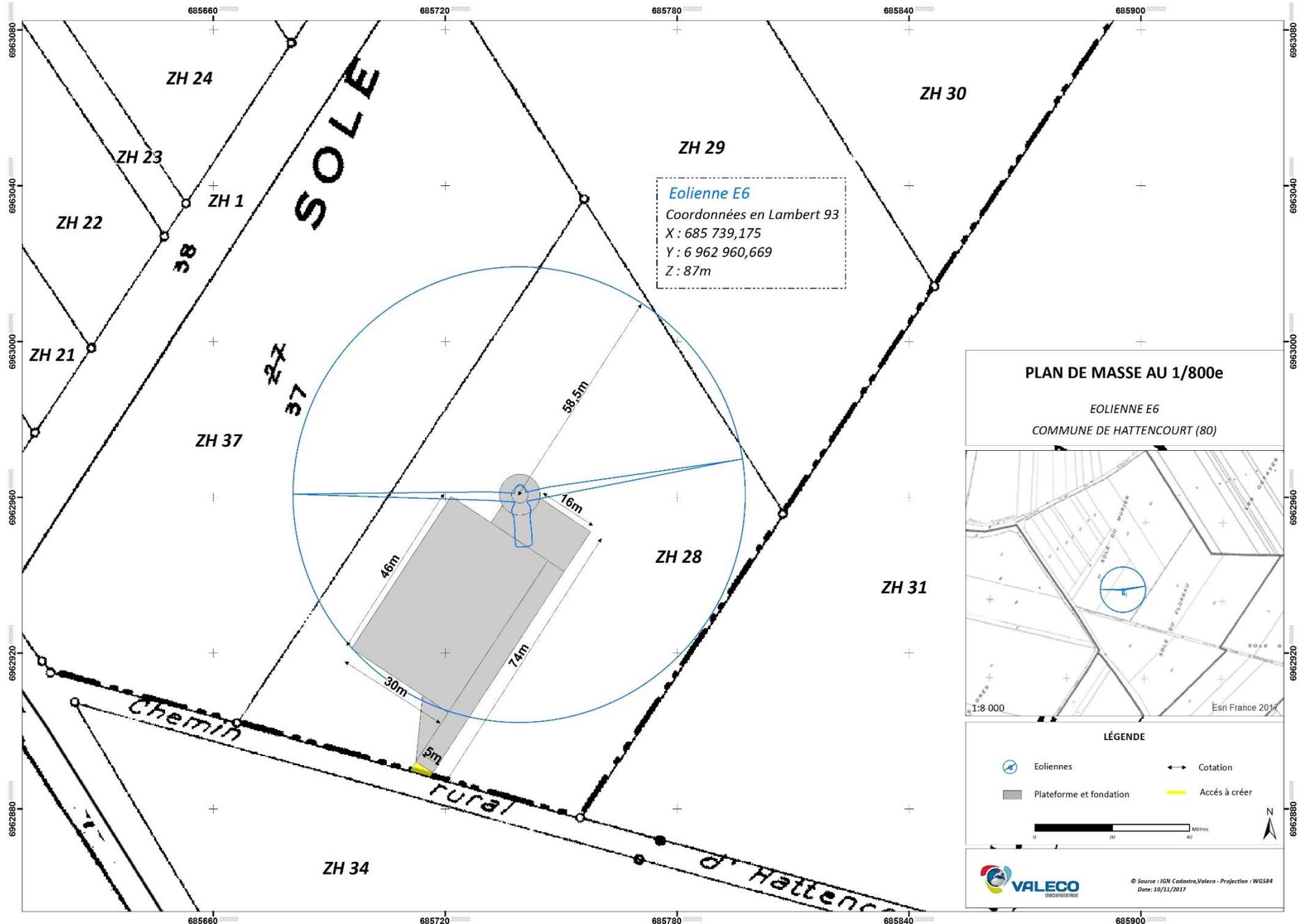


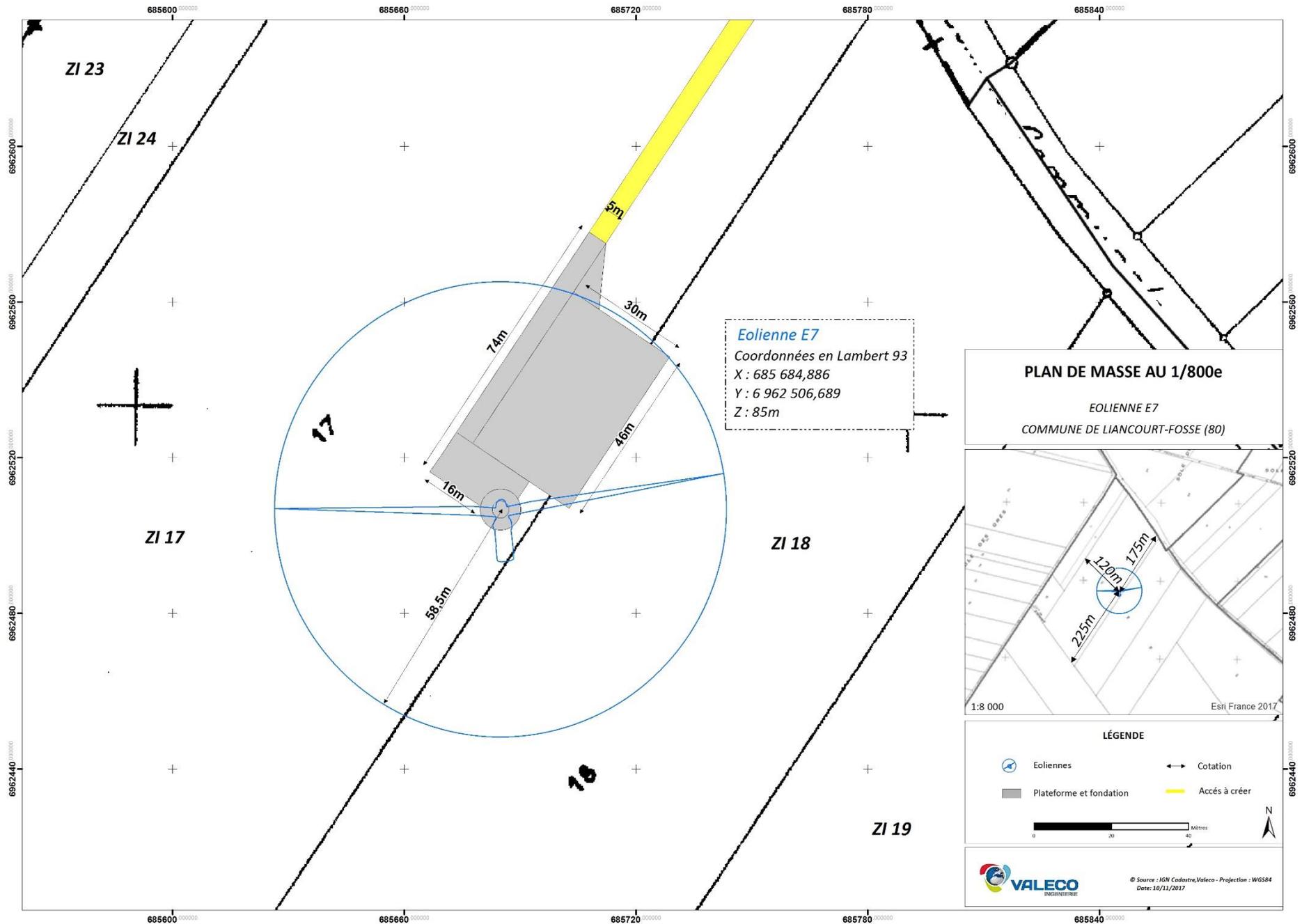


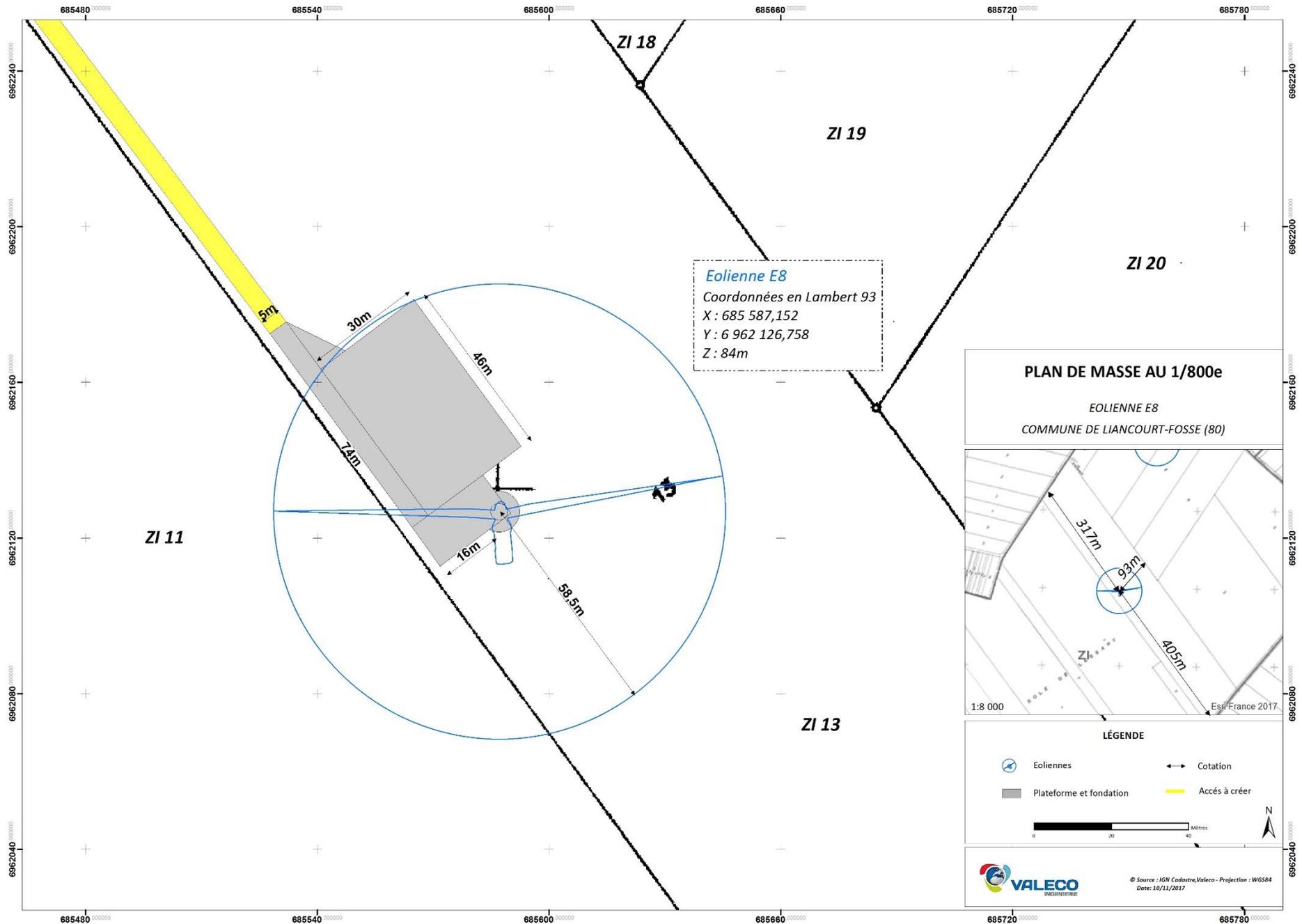


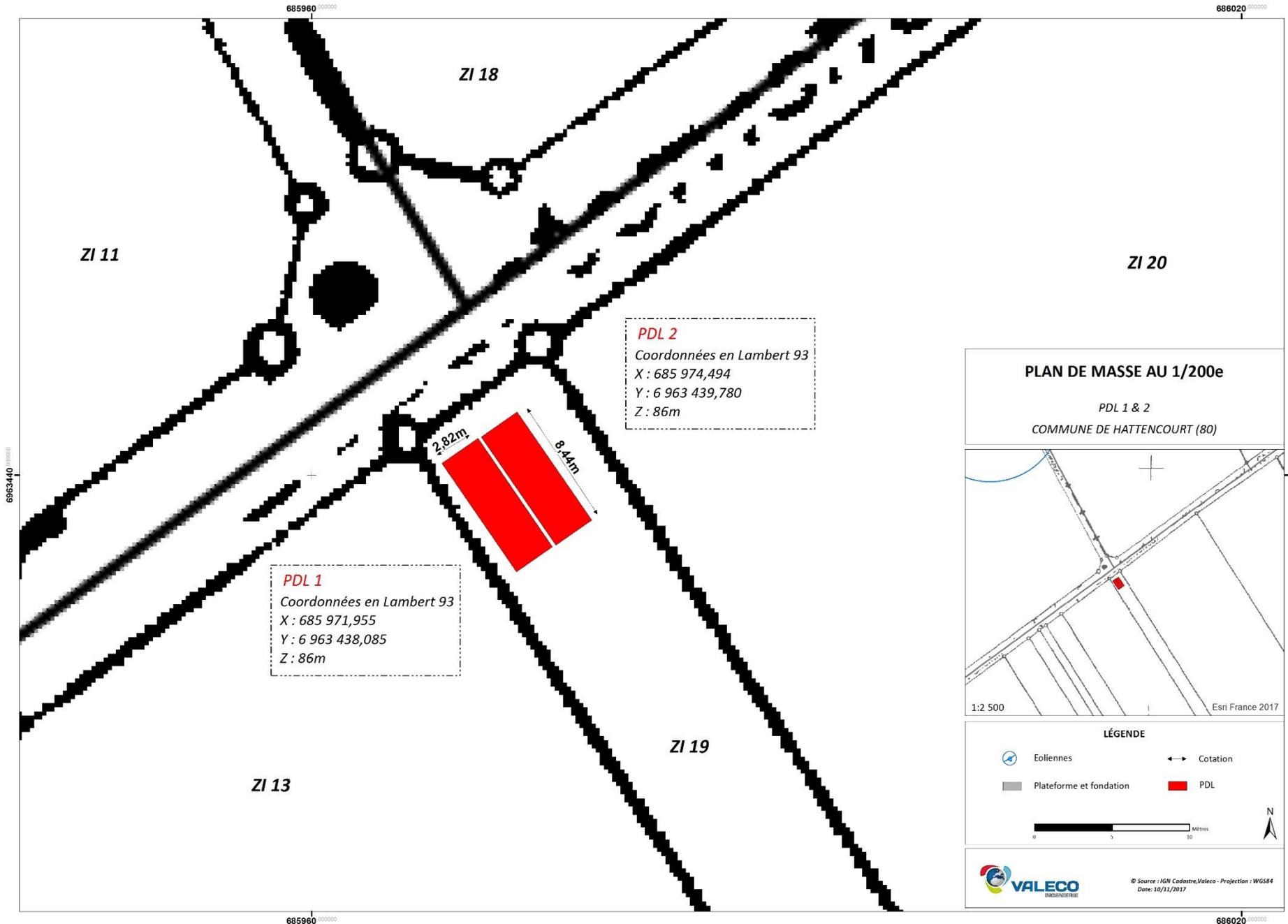






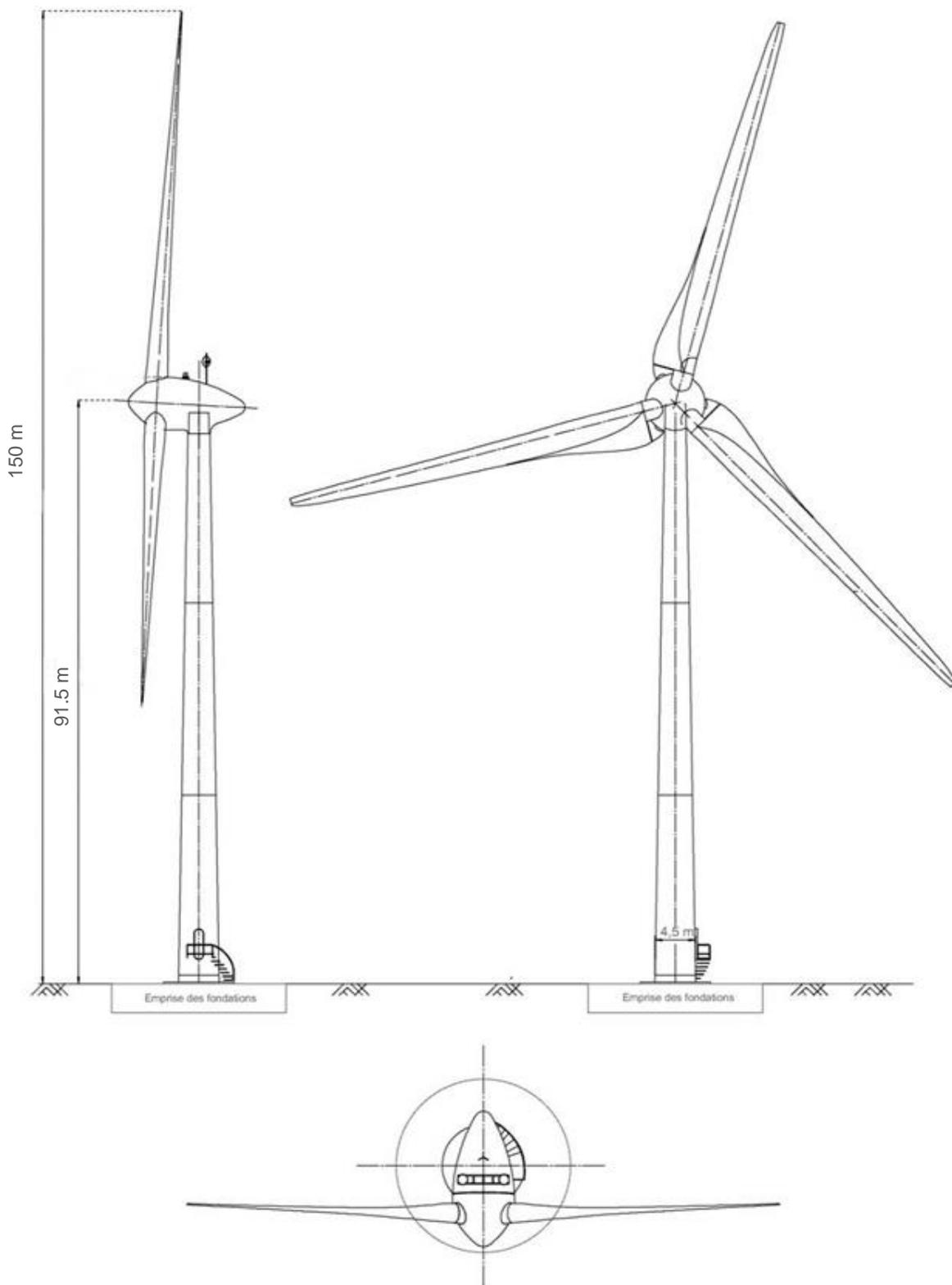




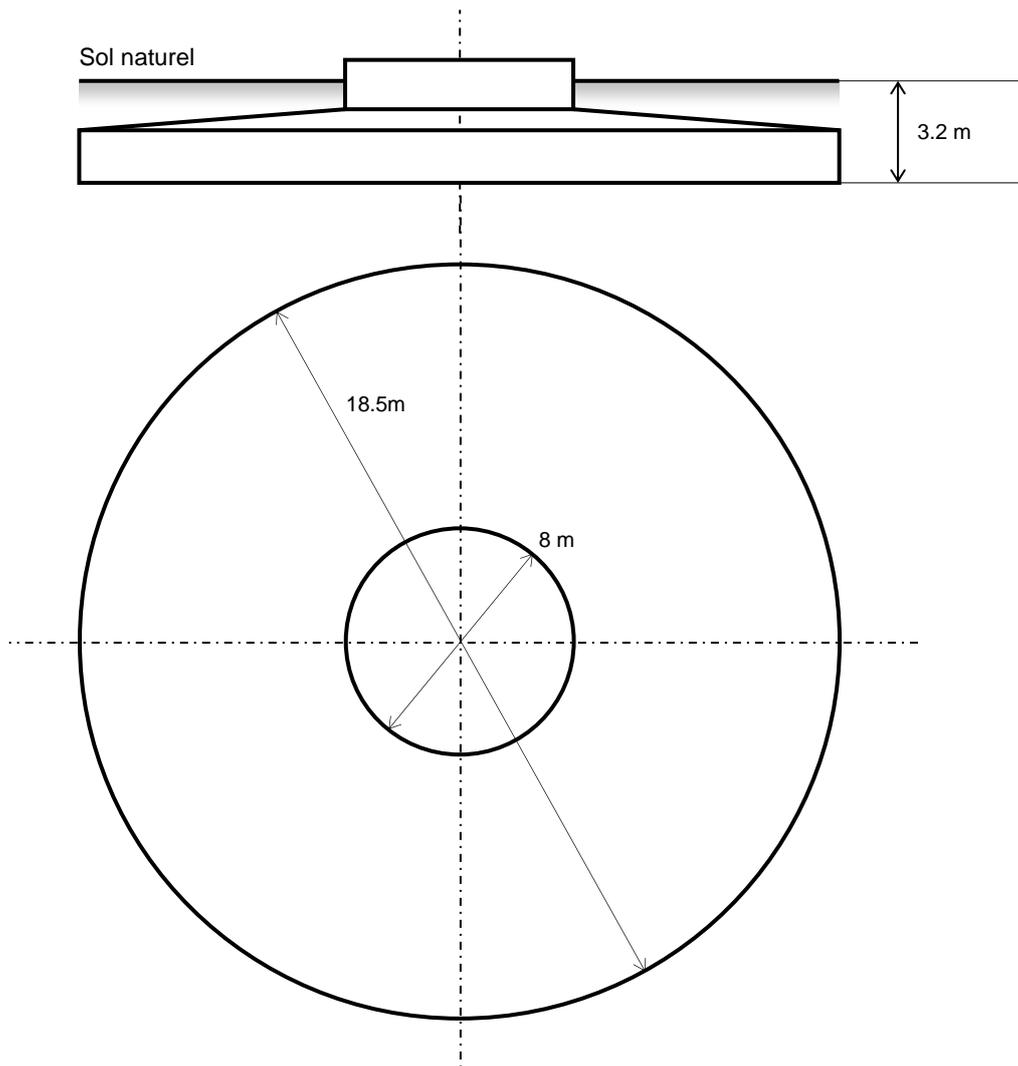
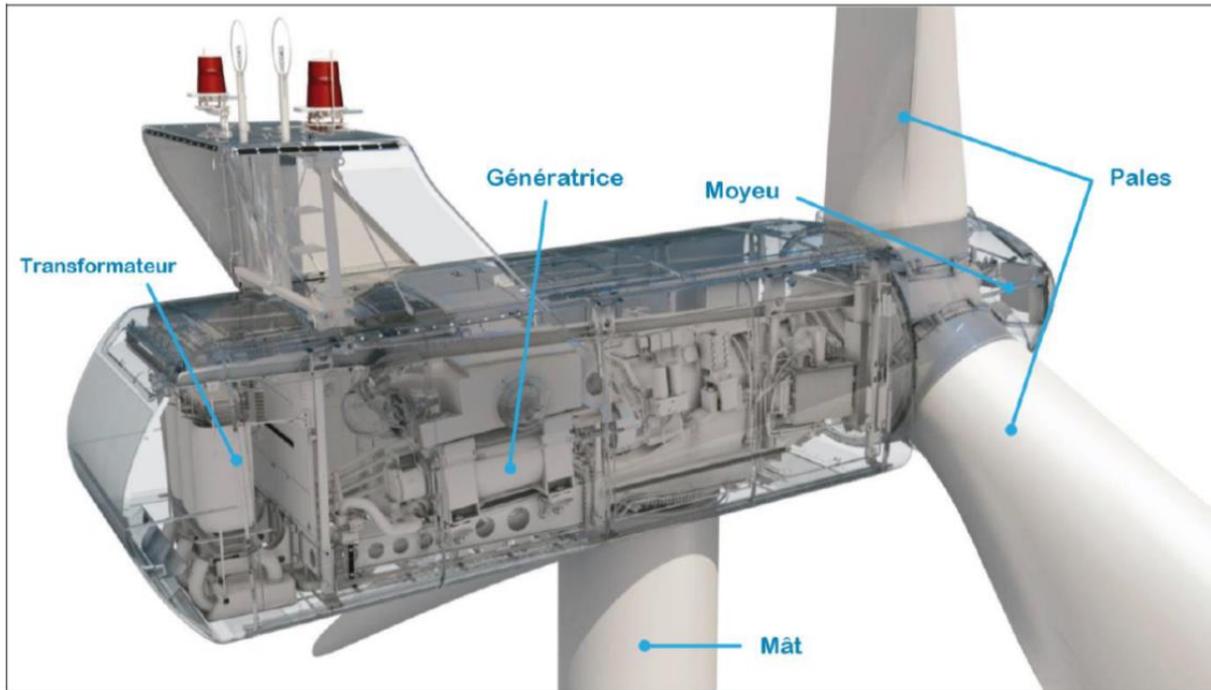


3. PLAN DES FAÇADES ET DES TOITURES

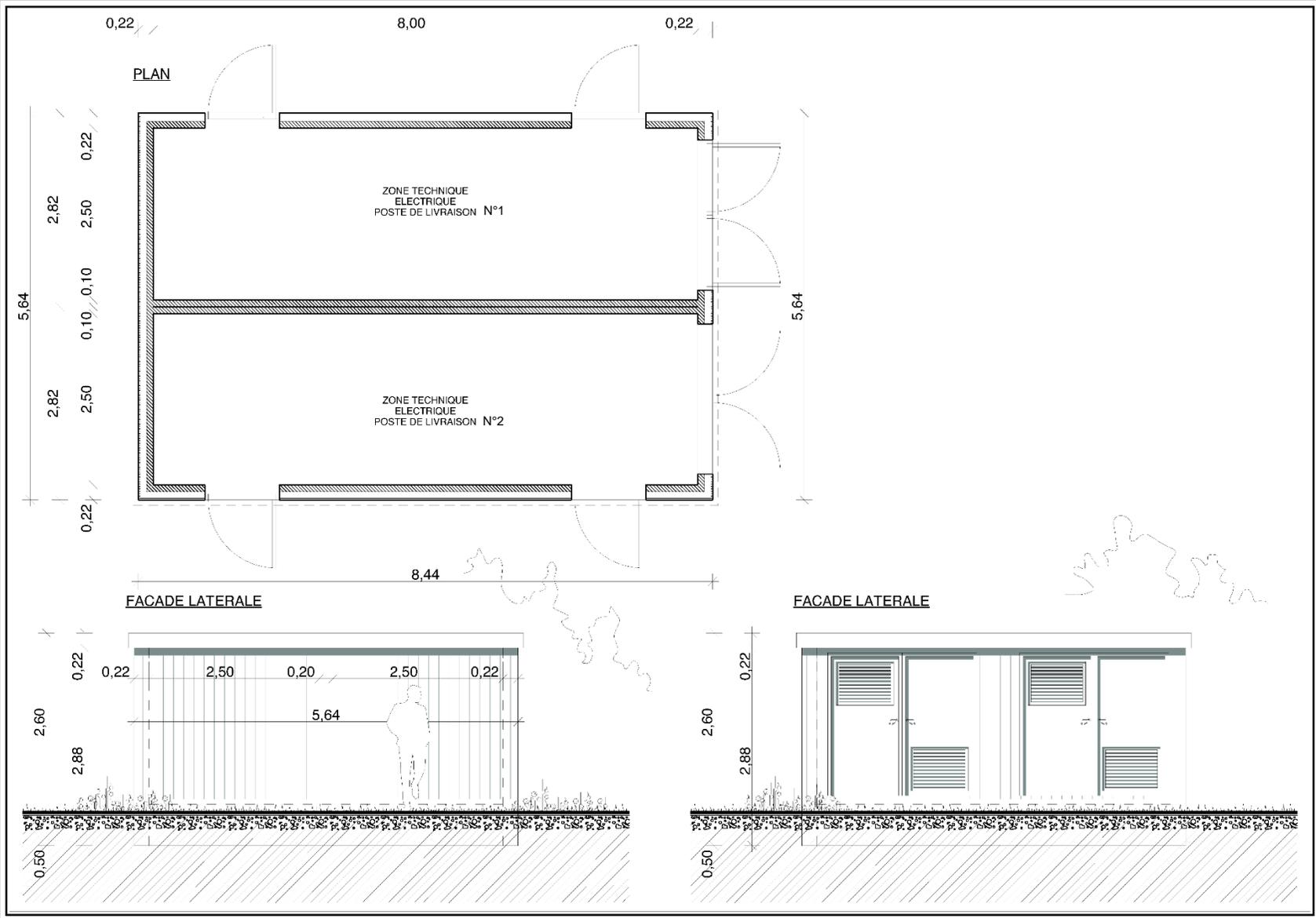
Les plans des éoliennes ainsi que de leur fondation et des postes de livraison sont fournis ci-dessous.

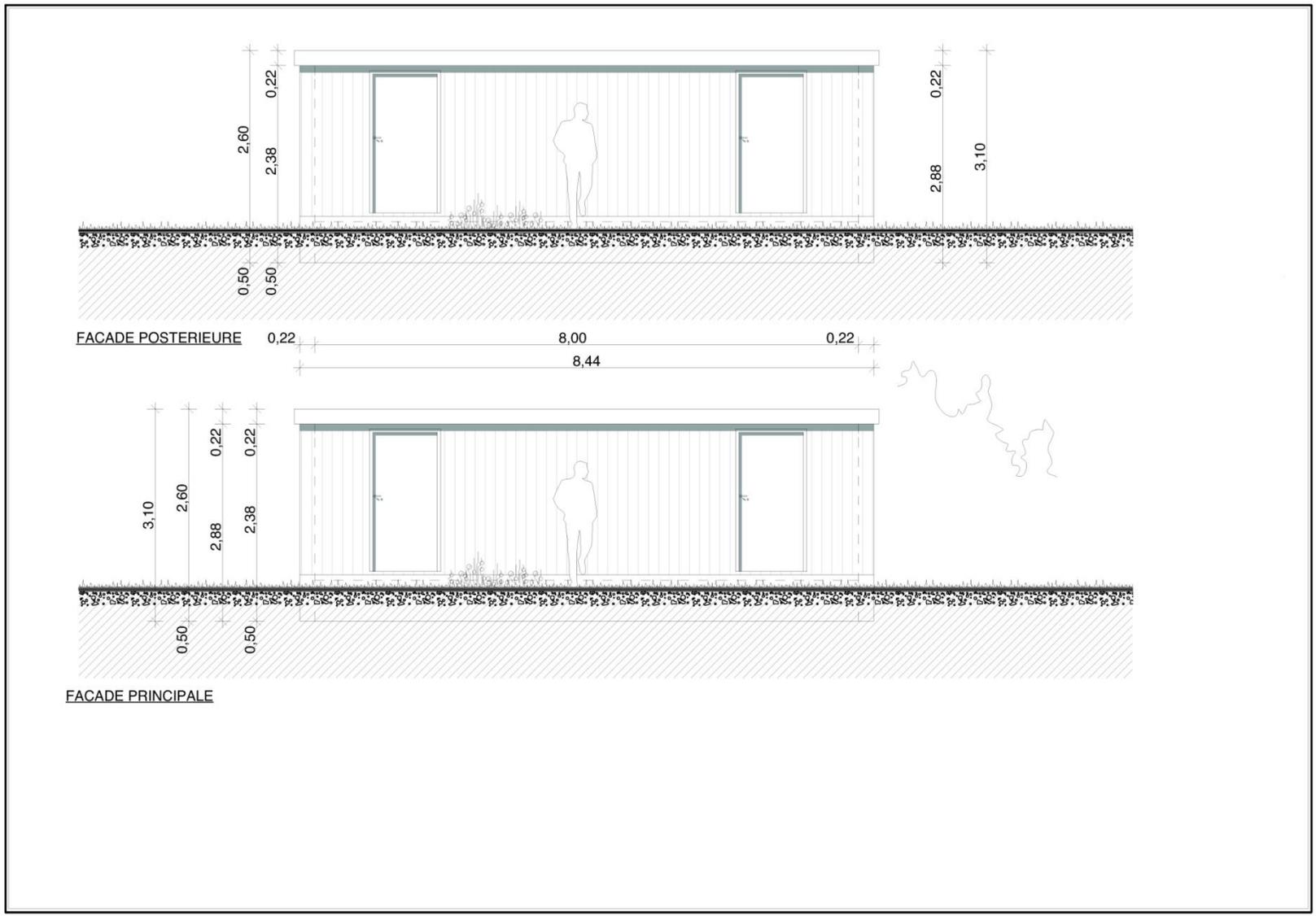


Plans des aérogénérateurs



Plans et dimensions des fondations





Plans des postes de livraison

4. PLAN EN COUPE

Le plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain est fourni ci-après.

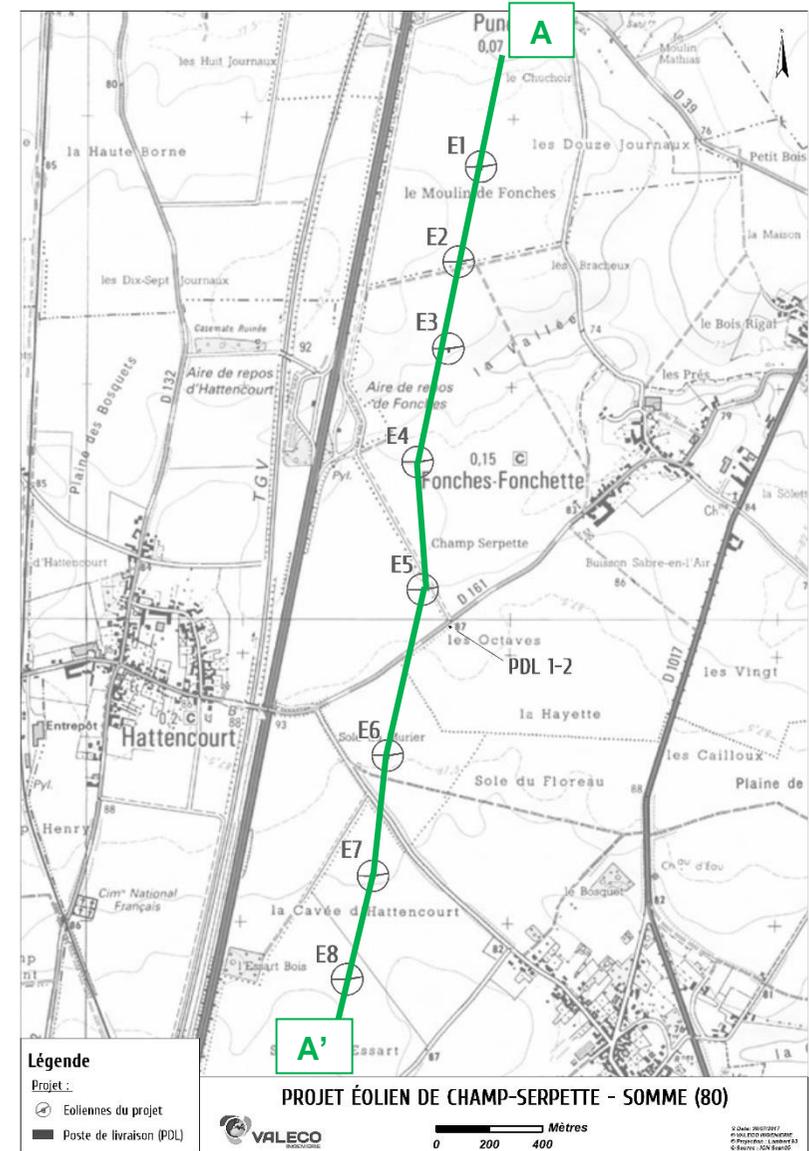
Une coupe a été réalisée permettant de voir le profil des éoliennes E1 à E8 et des postes de livraison.

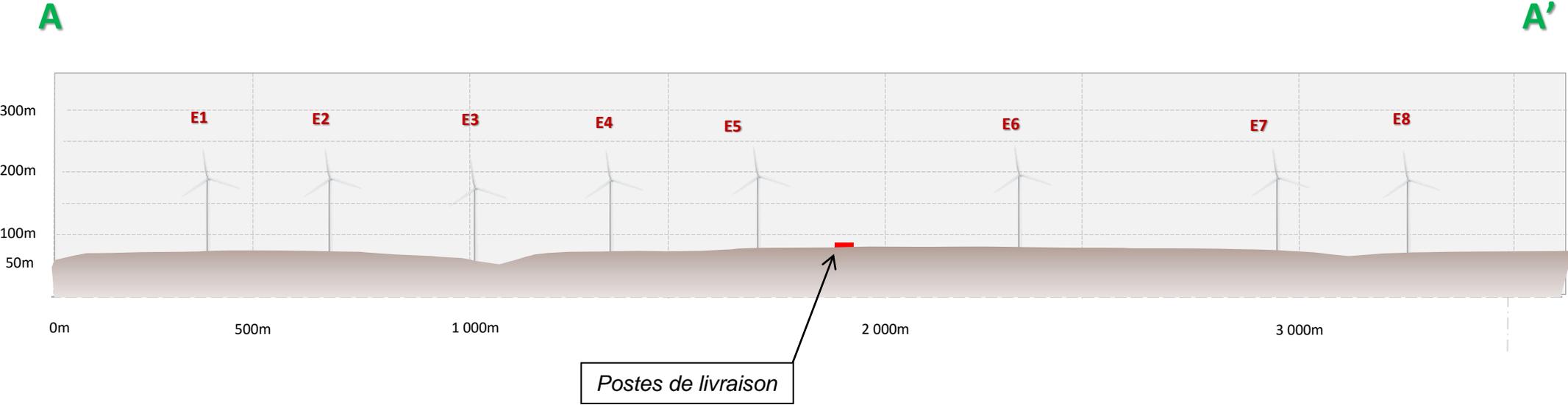
Cette coupe est localisée sur la carte ci-contre.

Le tableau ci-dessous détaille les altitudes au sol et sommitales de chaque éolienne ainsi que des postes de livraison.

A noter qu'aucune modification de la topographie locale ne sera réalisée.

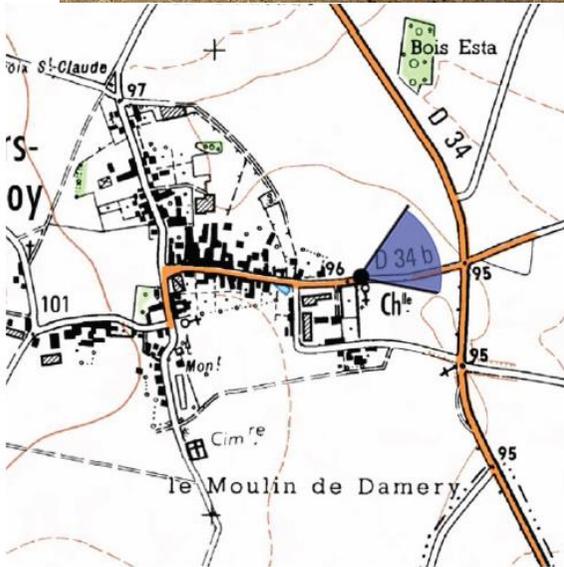
Eolienne	Altitude au sol (m)	Altitude sommitale (m)
E1	82	232
E2	82	232
E3	79	229
E4	83	233
E5	85	235
E6	86	236
E7	84	234
E8	82	232
Postes de livraison	87	90





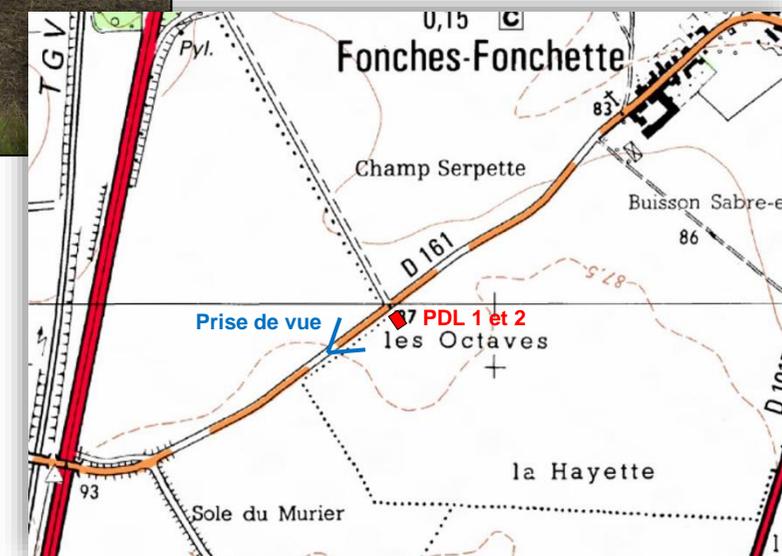
5. DOCUMENT GRAPHIQUE PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET

5.1. SIMULATION PARC EOLIEN



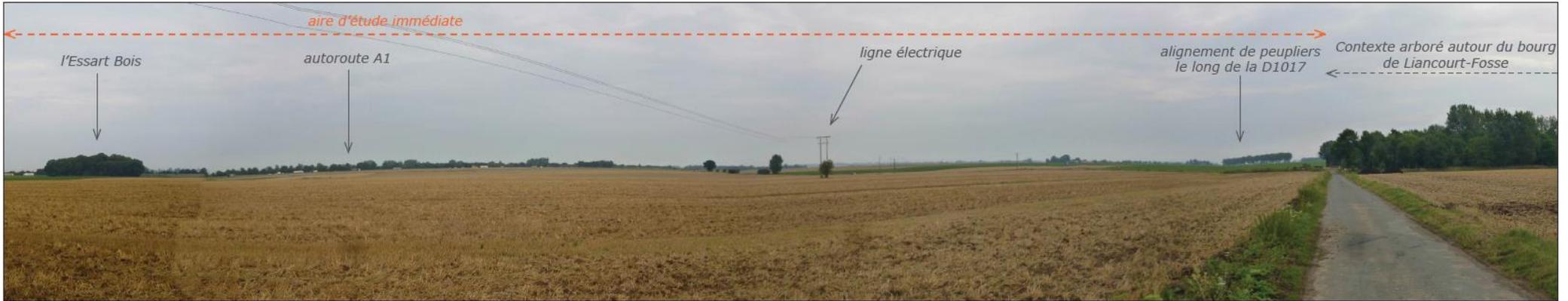
Photomontage depuis la D34B, à l'Est de Parvillers-le-Quesnoy- 4,3 km du projet

5.2. SIMULATION POSTES DE LIVRAISON

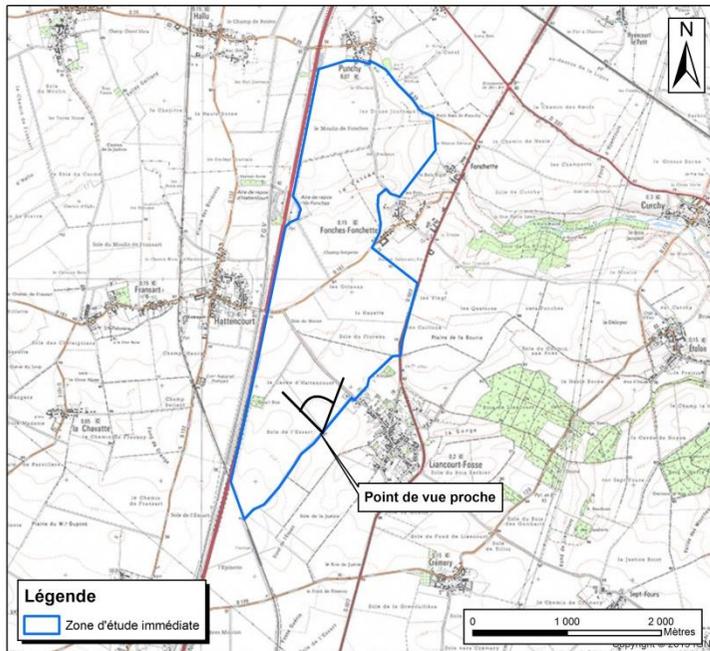


Photomontage des postes de livraison depuis la route départementale D161 traversant le site

6. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE



7- vue sur l'aire d'étude immédiate depuis sa limite sud-est depuis une route communale à Liencourt-Fosse.



7. PHOTOGRAPHIE SITUANT LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN



24- Vue panoramique depuis la sortie est de Rosières-en-Santerre vers le projet de Champ Serpette.

